

Le 6/10/56 à 17 heures, entendons MAESELLE Raymonde, ménagère, épouse Glorieux Alfred, âgée de 34 ans, domiciliée en c/c, 56, Cité du Calvaire, qui nous déclare Personnellement, je n'ai jamais reçu des journaux clandestins de Kints Blanche, Gustave, Alfred ou Georges Steux. Durant l'occupation, je me rappelle en avoir lu mais je n'en donnais pas les titres ni vous dire de qui ils venaient. Lecture faite, persiste et signe dans notre carnet.

Le 6/10/56 à 17 heures, entendons FOULON Alphonse, tisserand, âgé de 64 ans, domicilié en c/c, 8, boulevard des Alliés, qui nous déclare: Personnellement et directement, je n'ai jamais reçu de journaux clandestins de Kints Blanche, de Steux Alfred, Gustave ou Georges. J'ai lu souvent le journal "Vers la Victoire" mais je le recevais d'autres personnes et en seconde main. Lecture faite, persiste et signe dans notre carnet.

Le 6/10/56 à 20 heures, entendons GIORTEUX Alfred, s/officier de carrière, âgé de 36 ans, domicilié en c/c, 56, Cité du Calvaire, qui nous déclare: De 1941 à 1943, sans pouvoir préciser les dates, j'ai reçu de Steux Alfred et pour les distribuer, des exemplaires du journal clandestin "Vers la Victoire" A l'occasion, je collaborais à sa confection. Pendant toute la période de sa parution, il sortait plus ou moins régulièrement une fois par mois. Kints Blanche, Steux Gustave ou Georges ne sont jamais intervenus et je n'ai jamais reçu ce journal de ces personnes. Lecture faite, persiste et signe dans notre carnet.

Le 8/10/56 à 11 heures, entendons TERRYIN Gérard, marchand tailleur, âgé de 34 ans, domicilié en c/c, 1, rue de la Gare, qui nous déclare: Durant l'occupation, j'ai distribué des journaux clandestins parmi lesquels "Vers la Victoire" Ceux-ci m'étaient remis par Van Wymelbeek Marcel qui est décédé en Allemagne. Au début de 1941, la distribution se faisait gratuitement. Par la suite, et jusqu'à l'arrestation de Steux Alfred, le prix en avait été fixé à un franc. En tout cas, je n'ai jamais reçu de journaux de Kints Blanche ou de Steux Gustave ou Georges. Lecture faite, persiste et signe dans notre carnet.

Le 9/10/56 à 20 heures, entendons BAUDUIN Emile, o/paveur, âgé de 44 ans, domicilié en c/c, 72, rue Georges Desmet, qui nous déclare: Commencant en 1941 jusqu'au début de 1943, j'ai distribué, contre rétribution, des journaux clandestins parmi lesquels "Vers la Victoire" Ceux-ci m'étaient remis par Alfred Steux. Cela se termina lors de son arrestation. J'en recevais environ 20 chaque fois. L'émission était mensuelle mais plus ou moins régulière. Je n'ai jamais reçu de journaux de Kints Blanche, ni de Steux Georges ou Gustave. Lecture faite, persiste et signe dans notre carnet.



MV.

Afschrift stuk nr. 4/36 uit bundel nr. 9367 P.P.  
Inzake : STEUX Alfred, Dottenijs.

-----

Rijkswacht  
Compagnie Brussel  
District Brussel  
Brigade Ukkel.

PRO JUSTITIA.

Inhoud van het proces-verbaal  
Gevolg aan kantschrift  
nr. 9367/CI3 dd. 15.1.49  
van de Heer Staatscommissaris  
bij de Aanvaardingscommissie  
voor politieke gevangenen en  
hun rechthebbende, te Leuven,  
ons overgemaakt door de Rijks-  
wacht Anderlecht (P.V. N<sup>o</sup> 219  
dd. 26.2.1949).

Verhoor van :  
DE TREMMERIE Lucien, gehuis-  
vest te Ukkel, Steenweg op  
Alsemberg, nr.897.

Heden vijfde Maart negentienhonderd negen en  
veertig.

Wij, ondergeteekenden Levecq Charles en  
Minnebo Arthur, wachmeesters der rijkswacht  
verblijvende te Ukkel in uniform gekleed;  
Gevolg aan het in rand vermeld kantschrift  
met zijn bijlagen hierbij in terugzending,  
verzekeren verhoord te hebben :

DE TREMMERIE Lucien, bediende, geboren te  
Hérseuw de 18.10.1920 en wonende te Ukkel,  
Steenweg op Alsemberg, n<sup>o</sup> 897, dewelke ons  
verklaart op 5.3.1949 om 19,45 U.

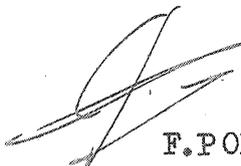
"Je désire m'exprimer en langue française.  
J'ai connu le nommé STEUX Alfred depuis mon  
enfance. Durant l'occupation, c'est à dire de  
l'année 1941, nous avons formé le Groupe-  
ment de Rassemblement des Jeunes, pour la  
Fédération de Mouscron. C'est alors que je  
suis entré en contact avec STEUX Alfred.  
C'était lui que se chargeait de rassembler  
les copies des tracts, qu'il me remettait,  
moi je préparais le Stencil et c'était lui qui  
les repassait. En somme il se livrait à la fa-  
brication des journaux clandestin. Je sais  
que la Feldgendarmarie est venue au domicile  
de Steux Alfred, c'était le 1 janvier 194.  
Le jour avant je lui avais encore remis des  
stencils qu'il avait encore tiré le jour même  
avec un certain Carette Achiel, toutefois  
il a pu s'échapper. Huit jours après, la  
feldgendarmarie c'est présentée chez moi,  
mais je pu également échapper. C'est alors  
que j'ai reçu de la part d'un ouvrier, ordre  
de me trouver le même soir à un endroit désig-  
né à Mouscron. C'est la que j'ai revu Steux  
Alfred. Depuis lors chaque jour nous sommes  
revus, pour l'Organisation des Jeunes,  
jusqu'au moment que nous avons été trans-  
féré, Steux à Liège et moi même à Bruxelles  
par l'Organisation Clandestin. Trois mois  
après je me suis fait arrêté C'est dans le  
camp de Ravensbruck que j'ai eu connais-  
sance par une lettre de ma femme que Steux  
Alfred avait été arrêté également.

Après lecture persiste et signe.

Waarvan akte.

get. onleesb. get. Levecq.

Voor eensluidend afschrift,  
Brugge, de le Februari '52  
De Staatscommissaris,



F. PORTA.

MV.

Afschrift stuk nr. 4/35 uit bundel nr. 9367 P.G.  
Inzake : STEUX Alfred, Dottenijs.

RIJKSWACHT  
Compagnie Brussel  
Distrikt Brussel  
Brigade Anderlecht.

P R O J U S T I T I A.

Inhoud van het  
proces-verbaal

Gevolg aan kantschrift  
nr. 9367/C.I3 dd.

15. I. 49. uitgaande van  
de heer Staatscommissaris  
bij de Aanvaardings-  
commissie voor Politieke  
Gevangenen en hun Recht-  
hebbenden, te Leuven,  
ons overgemaakt door de  
Rijkswacht Brussel II  
(P.V. Nr. 241 dd.  
22. 2. 1949)

Verhoor van :

RAEPSAET Albert, ge-  
huisvest te Anderlecht  
Karel Vande Woestijnestr.  
nr. 28.

Heden zes en twintig Februari negentienhonderd  
negen en veertig,  
Wij ondergeteekenden, CATTEAU Robert, 1ste Wachtmees-  
ter en WIJNANT Albert, Wachtmeester van de  
Rijkswacht, verblijvende te Anderlecht in uniform  
gekleed,

Gevolg aan het in rand vermeld kantschrift  
met haar bijlagen hierbij in terugzending, verze-  
keren verhoord te hebben :

RAEPSAET Albert, Cyrille, bediende, geboren te Dotte-  
nijs, op 22.4.1922 en gehuisvest te Anderlecht, Ka-  
rel Vande Woestijnestraat, 28, die ons op 26.2.1949?  
om 15 U. verklaart in het frans :

"Je désire la procédure française.

J'ai connu Steux Alfred, depuis mon enfance. Durant  
l'occupation ennemie, je travaillais, avec lui, à  
la firme "La Lainière de Dottignies". Je sais, qu'au  
début de l'occupation ennemie, Steux s'occupait de  
résistance, il faisait partie du mouvement "Rassem-  
blement National de la Jeunesse", dont l'abbé  
Bourguignon était le président. Je sais qu'il s'oc-  
cupait de l'impression du journal clandestin "Vers  
la Victoire" et aussi d'un autre journal; dont je ne  
me rappelle plus le titre. Il s'occupait également de  
la propagande et du recrutement de membres pour la  
résistance. Steux savait, que j'appartenais au mou-  
vement "Armée Secrète" et nous nous parlions souvent  
de notre activité. Il me remit plusieurs fois le  
journal clandestin qu'il imprimait J'ignore par qui  
Steux fut recruté, pour la résistance. Je fus arrêté  
par la gestapo, le 2.6.1943. A cette date, j'ignorai  
si Steux était encore en liberté, car il avait  
quitté le commune de Dottignies, étant recherché  
par l'ennemi, en raison de son activité dans la  
résistance. Il n'est pas à ma connaissance, que  
Steux aurait été convoqué par la Werbestelle, car dé-  
jà en 1942, il vivait dans la clandestinité. En ce mome-  
nt il était particulièrement en rapport avec Detremme-  
ries Lucien et Spillers Lucien, Etant en captivité,  
camp de Esterweegen (Allemagne), j'y ai rencontré S  
Steux, qui m'a raconté avoir été arrêté, en tant que  
dirigeant national du mouvement "Rassemblement Natio-  
nale de la Jeunesse nous étions, en ce moment fin  
1943 et il resta au camp, jusqu'au en février 1944.

Voor eensluidend uittreksel

Brugge, I.2.1952  
De Staatscommissaris,

.....  
Waarvan akte,  
get.onleesb. get. Cateau.

F.PORTA.

MV.

-----

RIJKSWACHT  
Compagnie Brussel  
District Brussel  
Brigade Brussel II

P R O J U S T I T I A.

-----

Nr. 241.

Inhoud van het proces-verbaal      Heden twee en twintigste Februari negen-  
Ingevolge apostil nr.      tiehonderd negen en veertig te 19 uur.  
9367/C.13 van I3.I.49      Wij ondergetekenden, VAN DER BIEST Louis,  
uitgaande van den heer      1ste Opperwachtmeester en FRANCOIS Georges,  
Staatscommissaris bij      Wachm. van de Rijkswacht, verblijvende te Brussel  
de Aanvaardingscommis-      II (Laken), in uniform gekleed, verzekeren onder-  
sie voor Politieke      hoord te hebben :  
Gevangenen en hun      RASSON Jules, Joseph, Kruid- en Groentenhandelaar,  
Rechthebbenden te Leu-      geboren te Evignies, den 28.I.1895, en wonende te  
ven, Geldenaakse Vest      Brussel II (Laken), Koninginnelaan, nr.194, die on-  
nr.8.      verklaart op 22.2.1949 te 12u.10' hetgeen volgt

-----  
Verhoor van Rason Jules      " Je désire m'exprimer en langue française. Pen-  
Joseph, Kruideniershande-      dant les hostilités en 1940, j'ai connu STEUX Al-  
laar Groentehandelaar,      fred à Dottignies, commune où il était domicilié.  
54 jaar verblijvende te      Je sais qu'il faisait partie du mouvement de Ré-  
Brussel II (Laken) Konin-      sistance des Jeunes R.N.J. (Rassemblement National  
ginnelaan, nr. 194.      de la Jeunesse) sous les ordres de Monsieur SPILLE  
-----

de Dottignies qui était son Directeur, Monsieur  
STEUX Alfred s'occupait de la presse locale pour  
imprimer "Le Journal des Jeunes" et le bulletin  
clandestin "Vers la Victoire". C'est en 1942 vers  
la fin de décembre sans pouvoir préciser la date  
que STEUX Alfred a dû s'enfuir d'abord à Mouscron  
où il était resté pendant une huitaine de jours  
chez des personnes dont l'identité m'est inconnue.  
De là, il est parti pour Bruxelles endroit exact  
ignoré.

.....

Voor eensluidend uittreksel,  
Brugge, de 2e Februari 1952  
De Staatscommissaris,



F. BORTA.

MV.

Afschrift stuk nr. 4/32 uit bundel nr. 9367 P.G.  
Inzake : STEUX Alfred, Dottenijs.

-----

RIJKSWACHT  
Compagnie Brussel  
District Assche  
Brigade Dilbeek.  
Nr. 154.

P R O J U S T I T I A.

-----

1 bundel.  
Inhoud van het P.V.  
Verhoor van EVRARD  
Hippolyte van Dil-  
beek, inzake Steux  
Alfred van Dotteni-  
nys.  
Gevolg kantschrift  
nr. 9367/C./3 dd.  
13.I.1949 van de heer  
Staatscommissaris bij  
de Aanvaardingscommis-  
sie voor Politieke  
Gevangenen te Leuven.

Heden vijftien Februari negentienhonderd  
negen en veertig.

Wij ondergetekenden TORREKENS Willy en  
RAMPENBERG Louis, wachtmeesters bij de Rijkswacht,  
verblijvende te Dilbeek in uniform gekleed,  
hebben verhoord :

EVRARD Hippolyte, Jules, Valère, Julien, geneesheer,  
geboren te Waremmes, den 11.3.1908, wonende te Dilbeek  
Kasteelstraat, nr.45, die verklaart in 't Vlaams op  
15.2.1949 om 21 u. ten burel onzer brigade.

"Ik heb de genaamde Steux Alfred goed gekend van in  
het jaar 1939 tot 1 Januari 1943, datum waarop hij  
zich moest verstoppen daar hij door de Duitsers werd  
opgezocht.

Steux Alfred stond aan het hoofd van de R.N.J. afde-  
ling van de F.I. van Moeskroen. Hij was de stichter  
van "Vers la Victoire", hetwelk door hem zelf gedrukt  
werd. Voor de uitgave van gezegd sluikblad drukte  
Steux reeds anti-duitse trakten dewelke hij zelf des  
nacht ging ophangen aan de bijzonderste muren in de  
gemeente Dottenijs. Ik heb Steux Alfred na 1 Januari  
1943 niet meer gezien. Ik was zelf lid van de F.I. en  
de A.S. Ik werd aangehouden in October 1942 en na  
7 weken terug vrij gelaten. Begin 1943 heb ik het land  
verlaten. Ik ben eerst in Zwitserland geweest en na-  
dien in Spanje. Het is aldaar dat ik vernomen heb dat  
Steux door de Duitsers was aangehouden.

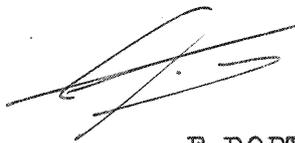
Na voorlezing volhardt en naamtekent.

Waarvan akte.

get. Rampelberg

get. onleesb.

Voor eensluidend afschrift  
Brugge, de 2e Febr. 1952  
De Staatscommissaris,



F. PORTA.

Gendarmerie Nationale  
Compagnie de Courtrai  
District de Courtrai  
Brigade de Mouscron.

P R O J U S T I T I A.

N° 262

Analyse du proces-verbal  
Audition du nommé :  
Vandenberghe Jules de  
Mouscron.

Devoir Accompli.  
En vertu de l'apostille  
n° 9367/C.13 dd.18.1.49  
de Mr. le commissaire  
de L'Etat à Louvain.

Ce jourd'hui 3 février mil neuf cent quarante neuf.

Nous soussignés LOOSVELD Michel, 1er Md.1 et MASURE Heron, mdl. de gendarmerie, en résidence à Mouscron, revêtus de notre uniforme; Entendons le 3.2.49 à 8,35 heures.

VAN DEN BERGHE Jules, boucher, né à Herseaux le 24.9.1922 et domicilié à Mouscron, Rue du Gaz, n° 2, qui nous déclare en français :

Je me suis affilé vers le début de 1941 au groupement de résistance R.N.J. - A.S. de Mouscron.

Vers la fin de l'année 1942, le dit groupement avait décidé de dynamiter le bâtiment occupé par la Werbestelle de Mouscron sis Rue Ducal. Ce coup de main a échoué à deux reprises différentes. Le nommé Denhaerinck Marcel, actuellement domicilié à Villance Province du Luxembourg - Sciererie Gare d'Annoy à pris part à ces tentatives. Je ne me rapelle plus les noms des autres copains.

Le lendemain de la seconde tentative de dynamitage je me suis rendu au domicile du dit Denhaerinck à Herseaux. Ce dernier me demandait de prévenir Mr. Steux Alfred et de l'avertir que nous étions surveillés. Je me suis rendu au domicile du dit Steux et c'est à ce moment-là que j'ai fait sa connaissance.

J'ajoute que ce dernier, au moment de ma retraite chez-lui était occupé à imprimer des journaux: "Vers la Victoire". Steux était occupé à travailler avec un garçon âgé d'environ 25 ans, assez grande taille maigre, cheveux châtains - j'ignore son nom.

Par après, j'ai eu de fréquents rapports avec le dit Steux Alfred. J'ai notamment assisté au transport de machines à imprimer des journaux clandestins, transport qui devait s'effectuer de chez Volcke André domicilié à Herseaux rue de l'EpINETTE au domicile de Steux Alfred.

J'ai également reçu des journaux clandestins "Vers la victoire" de Steux que je devais distribuer par après.

Je sais également que Steux était le chef du groupement de résistance R.N.J. du secteur de Dottignies et environs.

Je n'ai jamais fait des actes de sabotage avec la compagnie de Steux Alfred.

Après lecture persiste et signe.  
Renseignements : Le nommé Volcke André, demeurant actuellement à Herseaux chséd de Dottignies, a été entendu du Voir P.V. 101 dd. 2.2.49 Brigade Leers-Nord.

Dont acte.  
get. onleesb.

get. onleesb.

VOOR EENSLUIDEND AFSCHRIFT  
Brugge, de 2.2.1952  
De Staatscommissaris,

MV.

Afschrift stuk nr. 4/28 uit bundel nr. 9367 P.G.  
INZAKE : STEUX Alfred, Dottignies.

GENDARMERIE NATIONALE  
Compagnie de Tournai  
District de Tournai  
Brigade de Leers-Nord.

N° 101

Analyse du proces-verbal  
Renseignements au sujet  
du prisonnier politique  
Steux Alfred de Dottig-  
nies décapité par les al-  
lemands.

Audition de Volcke André  
Georges d'Estaimpuis.

Suite au P.V.92 du 29.I.  
1949 de la brigade de Dot-  
tignies et au dossier en  
annexe suivant apostille  
93/I3 du 18.I.49 de Mon-  
sieur le Commissaire de  
L'Etat à Louvain.

PRO JUSTITIA.

Ce jourd'hui deux février mil neuf cent  
quarante neuf ;

Nous soussignés WISEUR Gaston, 1er Mdl. Chef  
Officier de Police Judiciaire de gendarmerie  
en résidence à Leers-Nord revêtus de notre uniforme;

Comme suite au P.V. rappelé en marge et au  
dossier y annexé, le tout ci-joint en retour, accom-  
pagné du Mdl. ORSINI Cyrille, certifions avoir enten-  
du VOLCKE André, Georges, négociant, né à Wattrelos  
le 24.3.1922 domicilié à Estaimpuis, Chaussée de  
Dottignies, 246, lequel nous a fait la déclaration  
suivante en français le 2.2.49 e 9h.45'

"Je connaissais Steux Alfred comme membre et organi-  
sateur du R.N.J. dont je faisais partie. Il s'occupait  
de la presse clandestine et possédait le matériel  
d'impression chez lui à Dottignies.

.....

.....

.....

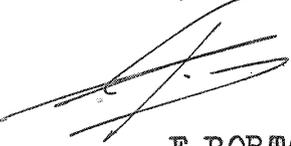
Avant son arrestation, Steux s'occupait également de  
la récupération d'armes, munitions, timbres de ravi-  
taillement et argents pour le soutien de l'organisa-  
tion R.N.J. Lecture faite, persiste et signe avec nous

Dont acte.

get. Volcke André

get. Wiseur.

Voor eensluidend uittreksel  
Brugge, de 2.2.1952  
De Staatscommissaris,

  
F. PORTA.

MV.

Afschrift stuk nr. 4/I6 uit bundel nr. 93 67 P.G.  
Inzake: STEUX Alfred, Dottenijs.

Gendarmerie Nationale  
Compagnie de Courtrai  
District de Courtrai  
Brigade de Dottignies.

P R O J U S T I T I A.

N° 92

Analyse du proces-verbal  
Audition de plusieurs  
personnes de Dottignies  
en cause du prisonnier  
politique décapité Steux  
Alfred, de Dottignies.

Suite apostille de Mr.  
le Commissaire de L'Etat  
à Louvain,  
N) 93 67/C. I3 du 18. I. 49.

Annexes : 1 dossier.

Ce jourd'hui le vingt-neuf du mois de  
janvier mil neuf cent quarante-neuf,  
Nous soussingés DE VRIES Willem, 1er mdl.  
chef, et HEUGEBART Jérôme, mdl. de gendarmerie, en  
résidence à Dottignies revêtus de notre uniforme;  
Certifions avoir entendu :  
STEUX Gustave, plombier-zingueur, né à Dottignies le  
29. I. 1895, y domicilié, rue A. Pouillet n° 2, qui dé-  
clare en français le 28. I. 1949 à 15h. 10' :  
"Je suis le père de Steux Alfred, décapité par les  
Allemands.  
Tout ce que mon fils Alfred faisait, était à ma con-  
naissance.  
Son activité dans la résistance débuta le 1. 8. 1941, l  
lors d'une réunion dans l'usine SAULT-FRERES à Dottig-  
nies, ayant comme Directeur le nommé Spileers Lucien.  
Plusieurs réunions ont eu lieu chez moi par la suite.  
Au moyen d'un duplicateur, mon fils imprimait d'abord  
des tracts anti-allemands; par la suite il imprimait  
le journal "Vers la Victoire". Ce travail fût exécuté  
soit chez moi, quelques fois à Mouscron chez le nommé  
Vandenberghé Maurice ou encore dans la maison de mon  
fils.

.....  
CARRETTE Achiel, employé, né à Dottignies l  
12. 2. 1918, y domicilié, rue de la Gare, n° 216, décl-  
are en français le 29 dito à 9 h. 30' :  
"J'ai connu Steux Alfred depuis son enfance. Durant  
l'occupation, et dès le début, il s'occupait de l'im-  
pression de tracts anti-allemands et le journal "Vers  
la Victoire". Moi je l'aidais dans l'impression et de  
la distribution".  
(Après lecture persiste et signe).

VANSCHOORISSE Roger, agent de police, né à  
Dottignies, le 21. 12. 1920, y domicilié, rue de la Gare  
n° 71, déclare en français le 29 dito à 8 h. 50' :  
"Steux Alfred était mon chef dans la résistance.  
Il s'occupait de l'impression de tracts anti-allemand  
et le journal clandestin "Vers la Victoire". Il était  
également chef du groupement RNJ, Section de Dottig-  
nies et de ce fait il se trouvait en relation directe  
avec le groupe RNJ de Bruxelles, Les noms des chefs  
n'ont jamais été prononcés pendant l'occupation.  
Moi je fûs chargé par Steux Alfred de la distribution  
et diffusion des tracts et le journal clandestin.  
J'ai été arrêté pour ce motif par la GFP de Courtrai  
le 31. 12. 1942 et condamné par le tribunal militaire  
allemand n° K 570 de Bruges, à 2 ans de détention.  
J'ai été déporté en Allemagne à la prison de Hagen.  
J'ai été libéré par les Américains le 22. 4. 45.  
A partir de mon arrestation, je n'ai jamais rien  
entendu dire de Steux Alfred."

(Après lecture persiste et signe).

LECROART Henri, employ né à Dottignies, le 13.8.1920, y domicilié, rue des Déportés, n° 64/A, déclare en français le 29.I.1949 à 10h.30".

"Ja faisais partie du petit groupe que Steux Alfred avait formé à Dottignies fin 1940, début 1941. Nous étions quatre, formant le comité local du RNJ Steux Alfred s'occupait de l'impression des tracts et le journal clandestin "Vers la Victoire". Vanschoc risse Roger, Detremmerie Lucien et moi, étaiant chargé de la distribution et la diffusion des tracts et le journal. Le matériel d'imprimerie se trouvait caché au domicile de Steux Alfred à Dottignies. Ce dernier était le seul a entrer en contact avec les responsables du groupement RNJ de Bruxelles. L'abbé Bourguignon est venu une seule fois à Dottignies pour avoir un entrevue avec Steux Alfred.

A partir de la date de son arrestation, je n'ai plus rien entendu parler de Steux Alfred.

Ala suite des recherches des allemands pour arrêter les membres de notre groupement, j'ai dû prendre le maquis, car je n'étais non seulement recherché comme tel mais aussi pour le travail obligatoire en Allemagne. Après la libération, j'appris la mort de mon chef Steux Alfred."

(Après lecture persiste et signe).

DASSONVILLE Henri, mécanicien, né à Dottignies le 25.7.1904 y domicilié, rue Deplasse, 22, déclare en français le 29 dito à 12h.15" :

"Steux Alfred est le premier des résistants de Dottignies qui a commencé son activité contre l'occupant, immédiatement après la capitulation de la Belgique. Il s'occupait de l'impression des tracts anti-allemands et du journal "Vers la Victoire". C'est encore lui qui commença les inscriptions à la chaux sur les pavés et murs, exhortant les habitants et travailleurs à ne pas travailler pour l'occupant et de le chasser.

.....

Voor eensluitend uittreksel,  
Brugge, 4 Februari 1952  
De Staatscommissaris,



F. PORTA.



# RIJKSWAcht

Compagnie Brussel  
District Brussel  
Brigade Anderlecht

N° 219

## INHOUD VAN HET PROCES-VERBAAL

Gevolg aan kantschrift,  
Nr. 9367/013 dd. 15-1-49,  
uitgaande van de Heer  
Staatscommissaris bij  
de Aanvaardingscommis-  
sies voor politieke ge-  
vangenen en hun recht-  
hebbenden, te Leuven, ons  
overgemaakt door de Rijkswacht  
Brussel II (P.V. Nr. 241 dd. 22-2-1949).  
Verhoor van:  
RAEPSAET, Albert, ge-  
huisvest te Anderlecht,  
Karel Vande Woestijn-  
straat, 28.



Heden, zes en twintig Februari negentienhonderd  
negen en veertig, te uur,

Robert  
Wij ondergetekenden, CATTEAU, 1ste wachmeester en  
WIJNANT, Albert, Wachmeester, van de Rijkswacht,  
verblijvende te Anderlecht, in uniform gekleed,

Gevolg aan het in rand vermeld kantschrift met  
haar bijlagen hierbij in terugzending, verzekeren ver-  
hoord te hebben:

RAEPSAET, Albert, Cyrille, be-  
diende, geboren te Dottignies, op 22-  
4-1922 en gehuisvest te Anderlecht  
Karel Vande Woestijnestraat, 28 die  
ons op 26-2-1949, om 17 U. verklaart in het Frans:  
"Je désire la procédure française.  
J'ai connu STEUX, Alfred, depuis mon enfance. Durant l'  
occupation ennemie, je travaillais, avec lui, à la firme  
"La lainière de Dottignies". Je sais, qu'au début de  
l'occupation ennemie, STEUX s'occupa de résistance, il  
faisait partie du mouvement "Rassemblement National  
de la Jeunesse", dont l'abbé BOURGUIGNON était le pré-  
sident. Je sais qu'il s'occupait de l'impression du  
journal clandestin "Vers la Victoire" et aussi d'un  
autre journal; dont je ne me rappelle plus le titre. Il  
s'occupait également de la propagande et du recrute-  
ment de membres pour la résistance. STEUX savait, que  
j'appartenais au mouvement "Armée Secrète" et nous  
nous parlions souvent de notre activité. Il me remit  
plusieurs fois le journal clandestin qu'il imprimait.  
J'ignore par qui STEUX fut recruté, pour la résistance.  
Je fus arrêté, par la gestapo, le 2/6/1943. A cette date,  
j'ignorais si STEUX était encore en liberté, car il  
avait quitté la commune de Dottignies; étant recherché  
par l'ennemi, en raison de son activité dans la résis-  
tance. Il n'est pas à ma connaissance, que STEUX aurait  
été convoqué par la Werbeestelle, car déjà en 1942, il  
vivait dans la clandestinité. En ce moment, il était  
particulièrement en rapport avec DETREMMERIES, Lucien  
et SPILLERS, Lucien. Etant en captivité, au camp de  
ESTERWEEGEN (Allemagne), j'y ai rencontré STEUX, qui m'a  
raconté avoir été arrêté; en tant que dirigeant natio-  
nal du mouvement "Rassemblement National de la Jeunes

nous étions, en ce moment fin 1943 et il resta au camp, jusqu'en février 1944. A cette date, je fus transféré au camp de Bucchem-  
wadd et STEUX fut dirigé, à la prison de Kaishem. En août 1944, je fus à mon tour dirigé à la prison de Kaishem, où j'ai après, par des compagnons de captivité de STEUX, que celui-ci venait d'être transféré jugé et condamné à mort, quelques jours avant mon arrivée. A partir de ce moment, je n'ai plus entendu parler de STEUX. Je ne saurai donner l'identité des personnes détenues à Kaishem et qui y connurent STEUX. Pendant les périodes, durant lesquelles j'aa connu STEUX, c'est à dire dans la résistance et ensuite dans les camps, il s'est toujours comporté dignement et en bon patriote. Au camp de Esterweegen, où je fus détenu en sa compagnie, il n'avait aucune liberté et était placé sous le régime "N.N."

(Après lecture, persiste et signe).

INLICHTINGEN: Wij opstellers hebben de eer ter kennis te brengen van de Bevoegde Overheid dat wij de huidige bundel overmaken naar de brigade commandant te Ukkel voor verhoor van DE TREMMERIE, Lucien, gehuisvest te Ukkel, steenweg op Alsemberg, nr 897.

Waarvan akte.

# RIJKSWACHT

Compagnie Brussel.....

District Brussel.....

Brigade Brussel II.....

N° 241.....

## INHOUD

### VAN HET PROCES-VERBAAL

Ingevolge apostil N° 9367/C/3  
van 13-I-1949 uitgaande  
van den Heer Staatscommissaris  
bij de Aanvaardingscom-  
missie voor Politieke  
gevangenen en hun Recht-  
hebbenden te Leuven,  
Geldenaakse Vest N° 8

Verhoor van RASSON Jules  
Joseph, Kruidentiershan-  
delaar-Groentehandelaar  
54 jaar verblijvende te  
Brussel II (Laken) Koningin-  
ginnelaan N° 194



Heden, twee en twintigste Februar 1949, negentienhonderd  
negen en veertig, te 19 uur,

Wij ondergetekenden, VAN DER BIEST Louis Iste Opper-  
wachtmeester en FRANÇOIS Georges Wacht, van de Rijkswacht,  
verblijvende te Brussel II (Laken), in uniform gekleed,

Verzeker en oordeel te hebben:

RASSON Jules, Joseph Kruidentier- en Groentehandelaar, ge-  
boren te Ev'egnies den 28-I-1895 en wonende te  
Brussel II (Laken) Koninginlaan N° 194 die ons  
verklaart op 22-2-1949 te 12u10' hetgeen volgt  
in zijne woning:

"Je désire m'exprimer en langue française. Pen-  
dant les hostilités en 1940, j'ai connu STEUX Al-  
fred à Dottignies, commune où il était domicilié.  
Je sais qu'il faisait partie du mouvement de Ré-  
sistance des Jeunes R.N.J. (Rassemblement National  
de la Jeunesse) sous les ordres de Monsieur SPILLER  
de Dottignies qui était son Directeur. Monsieur  
STEUX Alfred s'occupait de la presse locale pour  
imprimer "Le Journal des Jeunes" et le bulletin  
clandestin "Vers la Victoire". C'est en 1942 vers  
la fin de décembre sans pouvoir préciser la date  
que STEUX Alfred a dû s'enfuir d'abord à Mous-  
cron où il était resté pendant une huitaine de  
jours chez des personnes dont l'identité m'est  
inconnue. De là, il est parti pour Bruxelles en-  
droit exact ignoré. J'ai su cela par l'intermé-  
diaire de mon futur beau-fils à cette époque.

DETREMERIE Lucien domicilié actuellement à Uccle  
chaussée d'Alsemberg N° 897. De Bruxelles STEUX  
Alfred est passé début 1943 dans la Région Lié-  
geoise localité exacte ignorée suivant la déclara-  
tion qui m'a été fournie à ce sujet par DETRE-  
MERIE Lucien précité. Au cours de l'année, au mois  
de juin ou juillet j'ai appris par ma femme  
STEUX que son mari avait été arrêté sans savoir  
par quelle police allemande. Au sujet de sa capti-  
vité en Allemagne ni aux circonstances du décès  
de STEUX Alfred, je ne sais vous fournir des ren-  
seignements utiles. Je puis certifier, qu'à tout  
point de vue le prénommé STEUX Alfred était un  
patron exemplaire."





# RIJKSWACHT

Compagnie ..BRUSSEL.....  
District ..ASSCHE.....  
Brigade ..DILBEEK.....

N° 154.....

1 bundel  
INHOUD

VAN HET PROCES-VERBAAL

Verhoor van EVRARD, Hippolyte van DILBEEK, in zake STEUX, Alfred van DOTTE- NIJS.

Gevoig kantschrift n° 93.67/C/3..dd.13-1-1949..

van de Heer Staatscommissaris bij de Aanvaardingscommissie voor Politieke gevangenen te HEUVEN.



Heden vijftien Februari..... negentienhonderd ..negen-en-veertig....., te ..... uur.

Wij ondergetekenden .TORMIKENS, Willy..en..RAMPFELBERG, Louis.. wachtmeesters..... bij de Rijkswacht, verblijvende te ....DILBEEK....., in uniform gekleed,

Hd. ben verhoord:.....  
-----EVRARD, Hippolyte, Jules, Valère, Julien, genees- heer, geboren te WARENHE, den 11-3-1908, wonende te DIL- BEEK, Kasteelstraat, n°45, die verklaart in 't Vlaams op 15-2-49 om 21u ten burele onzer brigade.  
"Ik heb de genaemde STEUX, Alfred goed gekend van in het jaar 1939 tot 1 Januari 1943, datum waarop hij zich moest verstoppen daar hij door de Duitsers werd opgezocht.....  
STEUX, Alfred stond aan het hoofd van de R.N.J., afde- ling van de F.I. van MOESKROEN. Hij was de stichter van de R.N.J. Hij was ook de stichter van het sluiklad "VERS LA VICTOIRE", hetwelk door hem zelf gedrukt werd. Voor de uitgave van gezegd sluiklad drukte STEUX reeds anti-duitse trakten dewelke hij zelf des nacht ging ophangen aan de bijzonderste muren in de gemeente DOTTENIJS. Ik heb STEUX, Alfred na 1 Januari 1943 niet meer gezien. Ik was zelf lid van de F.I. en de A.S. Ik werd aangehouden in October 1942 en na 7 weken terug vrij gelaten. Begin 1943 heb ik het land verlaten. Ik ben eerst in Zwitserland geweest en nadien in Spanje. Het is aldaar dat ik vernomen heb dat STEUX door de Duitsers was aangehouden.

Na voorlezing volhardt en naantekent.

..... waarvan akte.

Het origineel werd op ..... dito  
aan de Heer .....  
te ..... gestuurd.

Eensluidend bevonden  
met het origineel,

De Commandant der Brigade,

Nagezien en naar de brigade  
teruggezonden,

Op ..... 194...  
De Commandant van het District,

# Gendarmerie Nationale

Compagnie de La Louvière  
District de La Louvière  
Brigade de Havré

N° 287

## ANALYSE DU PROCES-VERBAL

en cause du nommé STEUX  
Alfred domicilié à  
Dottignies prisonnier  
politique décapité par  
les allemands.

Suite au dossier en annexé  
suivant apostille n° 9367/C/13  
du 18.1.1949 de Monsieur le  
Commissaire de l'Etat à Louvain.



Ce jourd'hui onze février mil  
neuf cent quarante-neuf à heure :  
Nous soussignés GODIN, Joseph et VANUSCORPS, Armand  
marchaux des logis de gendarmerie,  
en résidence à Havré revêtus de notre uniforme;

Satisfaisant aux prescriptions de l'apostille  
rappelée en marge et au dossier y annexé le  
tout joint en retour, avons l'honneur de porter à la  
connaissance de Monsieur le Commissaire de l'Etat à Louvain  
que nous n'avons pu procéder à l'audition du nommé:

DENHAERINCK, Gaston et non Marcel domicilié antérieurement  
à Ville sur Haine rue de Mons n°44 ce dernier ayant quitté  
cette localité pour habiter à la Scierie-Gare d'Anloy-Villance  
(Luxembourg). Nous transmettons le présent dossier au  
Commandant de la brigade de Dilbeek pour audition de EVARD, Hypolite  
médecin, domicilié à Bilbeek rue du Château n°45.

Dont acte.

*[Handwritten signatures]*

# RIJKSWACHT

Compagnie ..... KORTRIJK.....  
District ..... KORTRIJK.....  
Brigade ..... St-DENIJS.....

N<sup>o</sup> ..... 36.....

## INHOUD VAN HET PROCES-VERBAAL

Verhoor van GOOSSENS  
Roger, landbouwer te  
MOEN, inzake STEUX  
Alfred uit DOTTENIJS.

P.V. opgesteld op kant-  
schrift. Nr. 9367/C/3,  
dd. 13-1-1949, van de  
Heer Staatscommissaris  
bij de Aanvaardings-  
commissie voor Poli-  
tieke Gevangenen, te  
LEUVEN.

Bijlagen: 22.

PRO JUSTITIA



Heden, vijfde Februari negentienhonderd  
negen en veertig, te uur,

Wij ondergetekenden, DE POORTER Camille, 1<sup>e</sup> opperwachtm<sup>i</sup>  
en SEMINCK Achiel, wachtmeester, van de Rijkswacht,

verblijvende te St-DENIJS, in uniform gekleed,  
hebben verhoord op 4-2-1949, te 17 u.35':

G O O S S E N S, Roger-Arthur-Antoine-Cesar, land-

bouwer, geboren te MOEN op 13-9-

1922, er gehuisvest, St-Denijsstr.,

nr 114; hij verklaart in 't Vlaams:

" Tijdens mijn verblijf in het concentratiekamp van

" ESTERWEGEN heb ik STEUX Alfred, uit DOTTENIJS, lere

" kennen. Dit gebeurde einde 1943 of begin 1944.

" Wij zijn<sup>er</sup> samen gebleven tot 15 Mei 1944, datum

" waarop wij overgebracht werden naar het gevang van

" KAISHEIM. Daar vertoefden we tot 15-8-1944. Die

" datum moest ik met mijn broeder en verscheidene

" andere personen verschijnen voor het volksgerecht.

" Vanaf 15-8-1944 heb ik van STEUX niets meer ver-

" nomen. Ik weet dat hij aangehouden werd voor patric

" tische bedrijvigheid, doch kan niet zeggen waarin

" zijn weerstandsdaden bestonden."

(Na voorlezing volhardt en tekent.)

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie d Courtra i  
District d Courtra i  
Brigade d Mouscron.

N° 262

ANALYSE DU PROCES-VERBAL

AUCTION du nommé:  
VANDEBERGHE Jules de  
MOUSCRON.

DEVOIR ACCOMPLI.

En vertu de l'apostille  
N° 9567/C/13 du 18/I/49  
de Mr. le commissaire de  
L'Etat à LOUVAIN.

5077  
4/29

PRO JUSTITIA



Ce jourd'hui 3 fevrier mil neuf cent  
quara nte neuf. à heure ;

Nous soussignés LOOSVELD Michel Ter. md. l. et  
MASURE Aron. md. l. de gendarmerie,  
en résidence à Mouscron. revêtus de notre uniforme;

Entendons le 3/2/49 à 8,35 heures:  
VANDENBERGHE Jules boucher né à HERSEaux le 24/9  
1922 et domicilié à MOUSCRON Rue du Maz N°2 qui nous  
déclare en français :

Je me suis affilié vers le début de 1941 au groupe  
ment de résistance R.N.J.-A.S. de Mouscron.  
Vers la fin de l'année 1942, le dit groupement  
avait décidé de dynamiter le bâtiment occupé par  
la WERBESTELLE de MOUSCRON sis Rue DUVAL. Le coup de  
main a échoué à deux reprises différentes. Le nommé  
DENHAERENCK Marcel; actuellement domicilié à VILLANC  
Province du LUXEMBOURG- Sciererie Gare D'ANNOY a pris  
part à ces tentatives. Je ne me rappelle plus les  
noms des autres copains.

Le lendemain de la seconde tentative de dynamite  
je me suis rendu au domicile du dit DENHAERENCK  
à HERSEaux. Le dernier me demandait de prévenir Mr.  
STEUX Alfred et de l'avertir que nous étions surveil  
lés. Je me suis rendu au domicile du dit STEUX; et  
c'est à ce moment-là que j'ai fait sa connaissance.

J'ai ajouté que ce dernier, au moment de ma rentrée  
chez lui était occupé à imprimer des journaux: "VERS  
la VICTOIRE." STEUX était occupé à travailler avec  
un garçon âgé d'environ 25 ans, assez grande taille  
maigre, cheveux châtains. j'ignore son nom.

Par après, j'ai eu de fréquent rapports avec le  
dit STEUX Alfred. J'ai notamment assisté au transport  
de machines à imprimer des journaux clandestins, xxx  
transport qui devait s'effectuer de chez VOLCKE An  
dré domicilié à HERSEaux rue de L'Épinette au domici  
le de STEUX Alfred.

J'ai également xxx reçu des journaux clandestins  
"VERS LA VICTOIRE" de STEUX que je devais distribuer  
par après.

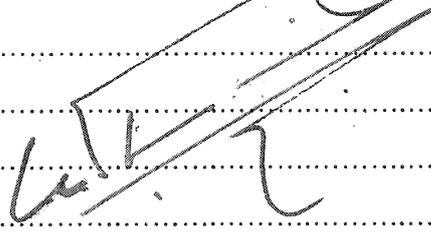
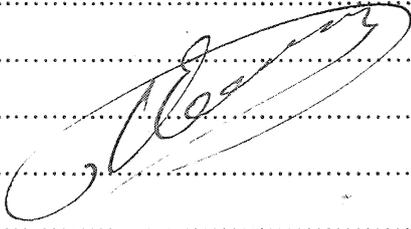
Je sais également que STEUX était le chef du  
groupement de résistance R.N.J. du secteur de DOTTEG  
NIES et environs.

Je n'ai jamais fait des actes de sabotage en  
compagnie de STEUX Alfred.

Après lecture persiste et signe.

enseignements: Le nommé VOLCKE André demeurant actuellement à HERSEAU  
chéa de DOUJONNES ~~reste à entendre.~~ d. in. en. moy. N. n. P. D. n. 101.

Dont acte. d.d. 2.2.49. *Cur-Mora*



# Gendarmerie Nationale

Compagnie de Tournai.....  
District de Tournai.....  
Brigade de Leers-Nord.....

N° 101.....

## ANALYSE DU PROCES-VERBAL

Renseignements au sujet  
du prisonnier politique  
STEUA Alfred de Dottignies  
décapité par les allemands.

Audition de VOLCKE André  
Georges d'Estampuis.

suite au P.V. 92 du 29-  
1-49 de la brigade de  
Dottignies et au dossier  
en annexe suivant apo-  
-tille 9367/C/13 du 18-  
1-49 de Monsieur le  
Commissaire ~~xxxx~~ de l'Etat  
à Louvain.

L'original a été adressé le ..... dito  
à M .....

à .....

Certifié conforme à l'original,  
Le Commandant de la brigade,

Vu pour vérification,  
et retour à la brigade,

Le ..... 194...  
Le Commandant du district,

PRO JUSTITIA



Ce jour'hui deux Février ..... mil  
neuf cent quarante neuf ..... à ..... heure ;

Nous soussignés W. L. S. F. U. R. Gaston ler Mdl Chef  
Officier de Police Judiciaire ..... de gendarmerie,  
en résidence à ... Leers-Nord ..... revêtus de notre uniforme;

..... Comme suite au P.V. rappelé en marge et au  
dossier y annexé, le tout ci-joint en retour,

accompagné du Mdl ORSINI Cyrille, certifions avoir  
entendu:.....

V.O. L. C. K. F. André, Georges, négociant, né à Wattrelos  
le 24-3-1922 domicilié à Estampuis, Chaussée de  
Dottignies, 446, lequel nous a fait la déclaration  
suivante en français: le 2-2-49 à 9h45:

..... Je connaissais STEUA Alfred comme membre  
et organisateur du R.N.J. dont je faisais partie  
Il s'occupait de la presse clandestine et possédait  
le matériel d'impression chez lui à Dottignies.

Il a du quitter cette commune étant activement  
recherché par la GESTAPO. Il a pris la direction de  
Liège ou environs en 1942, je crois. A son départ, le  
matériel (machine à écrire etc...) a été caché un  
moment chez moi. En Aout 1942, nous avons été arrêté

tous, moi à DENEHLUM et les autres à Bruxelles  
STEUA, l'abbé BOURGUIGNON et d'autres). Je les ai  
revus tous à la GESTAPO Avenue Louise à Bruxelles.  
J'ai été arrêté le 2 Aout 1943 et les autres, le  
même jour je crois. De l'Avenue Louise, nous avons  
été transférés tous à la prison de St-Gilles,

Nous avons été mis dans ces cellules séparées, mais on se voyait tous les jours à la promenade, il était très difficile de communiquer ensemble, il arrivait parfois que nous parvenions à placer quelques mots. Tous ensemble l'Abbé BOURGIGNON, STEUA, et d'autres que je ne connais pas, nous avons été transférés en Allemagne à la prison d'ESSEN et de là au camp de ESTERWIGEN. A ce camp, nous étions ensemble et pouvions causer. Au début de 1944 l'Abbé BOURGIGNON et moi avons été transférés au camp de BURGERMOOR tandis que STEUA restait au camp d'ESTERWIGEN. De là, l'Abbé BOURGIGNON et moi avons été transférés à la prison de GROSSSTRASSEN. De là, j'ai été transféré au camp de BLEICHAMER tandis que l'Abbé BOURGIGNON restait à son camp. Je me trouvais au camp de BLEICHAMER lorsque STEUA est passé le tribunal. J'ai appris cette nouvelle par l'intermédiaire de DENHAFENCK au camp de GROSSSEN que j'avais rejoint, que STEUA avait passé le tribunal et qu'il avait été condamné à mort. Ce n'est qu'à mon retour en Belgique après la libération que j'ai su qu'il avait été décapité. Avant son arrestation, STEUA s'occupait également de la récupération d'armes, munitions, timbres de ravitaillement et argent pour le soutien de l'organisation R2N. J. Lecture faite, persiste et signe avec nous.

Valère  
Lont acte.

*[Handwritten signatures]*

ENDARMERIE  
CORPS |-----  
Dottignies  
Brigad |-----

ANNEXE au P.V. n° 92 du 29 janvier 1949 de la  
brigade de Dottignies. (*Annexe 5*)

VOIR APOSTILLE DE Mr. LE COMMISSAIRE DE L'ETAT DE  
LOUVAIN (ANNEXE I).

TRANSMIS, aux fins de continuation d'enquête:

( Brigade de Leers-Nord : Audition de VALCKE André, à ESTAIM-  
PUIS, (se trouvait en compagnie de Steux Alfred aux camps de  
ESTERWEGEN & DACHAU.)

N° 21

le 21/1/49

Le 1er Maréchal des Logis chef WISEUR  
Commandant la brigade de Gendarmerie de Leers-Nord

( Brigade de Mouscron: Audition de VANDENBERGHE Maurice, Pla-  
ce de la Gare (marchand de légumes) (était en contact avec  
Steux Alfred avant son arrestation).

N° 62

( Brigade de ST-Denijs: Audition de GOOSSENS Roger, de MOEN,  
St-Denijsstraat (landbouwer) (Se trouvait en compagnie de  
Steux A. à la prison de KAISHEIM).

N° 14/R.

5/2/1949

1. Officierwachtmeester DE POORTER, brigadecom<sup>de</sup>

( Brigade de Havré: Audition de DENHAERINCK Marcel, rue de  
Mons, 44 à VILLE-sur-HAINE. (était en contact avec Steux A.  
avant son arrestation).

N° 51 - 8.11.49.

L'Adjudant BODART  
Commandant la Brigade  
de Gendarmerie de HAVRÉ

( Brigade de Dilbeek: Audition de EVRARD Hypoliet, médecin,  
rue du Chateau, 45 à Dilbeek. (était en contact avec Steux  
Alfred).

N° 33

Adjudant MEIRESON, brigadecommandant  
te DILBEEK

( Brigade de Bruxelles: Pour audition de:

- DETREMMERIE Lucien, rue Diederich, 30 à SAINT-GILLES,  
(était en contact avec Steux Alfred).
- RAEPSAET Albert, rue Féron, 1 à SAINT-GILLES (était en  
contact avec Steux Alfred et se trouvait avec lui aux  
camps de ESTERWEGEN & DACHAU).
- RASSON Jules, Avenue de la Reine, 194 à BRUXELLES. (Il  
était en contact avec Steux Alfred).

N° \_\_\_\_\_

Bruxelles, le 21 février 1949  
L'adjudant VANDEVELDE,  
Commandant la brigade,

et transmettre ensuite à la Commission d'Agréation pour  
Prisonniers Politiques et leurs Ayants-droit à LOUVAIN,  
Geldenaakse Vest, 8.

DOTTIGNIES, le 29 janvier 1949.

Le 1er mdl. chef DE VRIES, commandant la brigade

# Gendarmerie Nationale

Compagnie d e.....Courtrai...  
District d e.....Courtrai...  
Brigade d e.....Dottignies...

N° .....92.....

ANALYSE DU PROCES-VERBAL  
Audition de plusieurs  
personnes de Dottignies  
en cause du prisonnier  
politique décapité STEUX  
Alfred, de DOTTIGNIES.

Suite apostille de Mr.  
le Commissaire de l'E-  
tat à LOUVAIN:  
N° 9367/C/13 du 18/1/49.

Annexes: 1 dossier.



Ce jour'hui le vingt-neuf du mois de janvier..... mil  
neuf cent ...quarante-neuf..... à ..... heure ;

Nous soussignés DE VRIES Willem, 1er mdl.chef, et.....  
HEUGENBAERT Jérôme, mdl.... de gendarmerie,

en résidence à .....DOTTIGNIES..... revêtus de notre uniforme;

Certifions avoir entendu:

STEUX Gustave, plombier-zingueur, né à DOTTIGNIES  
le 29/1/1895, \* y domicilié, rue A. Pouillet  
n° 2, qui déclare en français le 28/1/1949  
à 15 h.10' :-

"Je suis le père de STEUX Alfred, décapité par les  
Allemands.

Tout ce que mon fils Alfred faisait, était à ma con-  
naissance.....

Son activité dans la résistance débuta le 1/8/1941,  
lors d'une réunion dans l'usine SAULT-FRÈRES à DOT-  
TIGNIES, ayant comme Directeur le nommé SPILLEERS Lu-  
cien. Plusieurs réunions ont eu lieu chez moi par la  
suite.....

Au moyen d'un duplicateur, mon fils imprimait d'abord  
des tracts anti-allemands; par la suite il imprimait  
le journal "VERS LA VICTOIRE". Ce travail fût exécuté  
soit chez moi, quelques fois à MOUSCRON chez le nom-  
mé VANDENBERGHE Maurice ou encore dans la maison de  
mon fils.....

Alfred était également à la tête du groupement RNJ  
(Rassemblement National de la Jeunesse) Section de  
DOTTIGNIES. De ce fait il devait beaucoup voyager en-  
tre DOTTIGNIES & BRUXELLES et un peu partout.

Le 29/7/43, alors qu'il se trouvait à BRUXELLES, chez  
l'Abbé BOURGUIGNON, où il avait été convoqué pour u-  
ne réunion du RNJ, il fût arrêté par la GFP dans le  
bureau même de son chef BOURGUIGNON lequel fût égale-  
ment arrêté.

A ce moment, je me trouvais en prison à Courtrai, à  
la suite des agissements clandestins de mon fils Al-  
fred; la GFP ne trouvant pas Alfred, je fûs arrêté  
à sa place.....

Mon fils Alfred travaillait seul, ayant prit l'initi-  
ative de ses actes; cependant il était en contact  
avec VANDENBERGHE Maurice de Mouscron, DENHAERINCK

"Marcel, de Herseaux, CARRETTE Achiel de Dottignies, VAN-SCHOORISSE Roger, LECROART Henri, EVRARD Hypoliet, DETREMERIE Lucien, RAEPSAET Albert, SPILERS Lucien, Abbé BOURGUIGNON de Bruxelles, DASSONVILLE Henri, HUBAUT Emile, RASSON Jules tous de DOTTIGNIES, de même qu'avec LIBBRECHT André dont on est toujours sans nouvelles et HUBAUT René, décédé entretemps. Il y en a encore bien d'autres, cependant que j'ignore leur nom.

Mon fils Alfred a été condamné par le tribunal du peuple à DONAUWORTH le 19/8/1944, à la peine de mort par l'échaffaud. Il fût décapité à la prison de MUNICH le 27/10/1944.

Je ne possède pas une copie du jugement, cependant je possède une copie de l'acte d'accusation et une copie de l'avis portant exécution de mon fils par la guillotine. Je vous autorise à en prendre copie pour joindre au dossier.

Mon fils n'a pas été arrêté comme réfractaire. Il a reçu plusieurs convocations de la Werbestelle de Mouscron, cependant qu'il ne s'est jamais présenté.

Il fabriquait également des fausses cartes d'identité et changeait souvent de nom et de commune.

Comme il ne s'est jamais présenté à la Werbestelle il n'a pas été contraint d'aller travailler en Allemagne. Il n'a pas été arrêté comme otage.

Il a séjourné à la prison de Saint-Gilles jusque mi-octobre 1942; il avait partagé la cellule avec 2 ou 3 autres détenus que je ne connais pas. L'Abbé BOURGUIGNON se trouvait dans la même prison mais dans une autre cellule.

De Saint-Gilles il a été transféré au camp d'ESTERWEGEN en Allemagne, où il a retrouvé ses compatriotes RAEPSAET Albert de Dottignies, VALCKE André d'Estaimpuis et DENHAERINCK Marcel d'Herseaux. Ensuite il a été transféré au camp de DACHAU en compagnie des prénommés. Par après il fût envoyé à la prison de KAISHEIM en compagnie de GOOSSENS Roger et son frère ~~XXXXX~~ André de Moen, en attendant le jugement. GOOSSENS Roger est revenu et habite MOEN.

Mon fils n'a jamais connu un moment de liberté dans les prisons et camps; nous les parents, n'ont jamais reçu des nouvelles de lui; ce n'est qu'après la libération que nous avons tout appris."

(Après lecture persiste et signe).

~~XXXXXXXXXXXXXXXX~~

CARRETTE Achiel, employé, né à DOTTIGNIES le 12/2/18; y domicilié, rue de la Gare n° 216, déclare en français le 29 dito à 9 h.30' :-

"J'ai connu STEUX Alfred depuis son enfance. Durant l'occupation, et dès le début, il s'occupait de l'impression de tracts anti-allemands et le journal "Vers la Victoire". Moi je l'aidais dans l'impression et dans la distribution".

(Après lecture persiste et signe).

VANSCHOORISSE Roger, agent de police, né à DOTTIGNIES le 21/12/1920, y domicilié, rue de la Gare n° 71, déclare en français le 29 dito à 8 h.50' :-

"STEUX Alfred était mon chef dans la résistance. Il s'occupait de l'impression de tracts anti-allemands et le journal clandestin "Vers la Victoire". Il était également chef du groupement RNJ, Section de Dottignies et de ce fait il se trouvait en relation directe avec le groupe RNJ de Bruxelles. Les noms des chefs n'ont jamais été prononcés pendant l'occupation.

Moi je fûs chargé par STEUX Alfred de la distribution et diffusion des tracts et le journal clandestin.

"J'ai été arrêté pour ce motif par la GFP de Courtrai le 31/12/1942 et condamné par le tribunal militaire allemand n° K. 570 de Bruges, à 2 ans de détention.  
J'ai été déporté en Allemagne à la prison de HAGEN.  
J'ai été libéré par les Américains le 22/4/45.  
A partir de mon arrestation, je n'ai plus jamais rien entendu du dire de STEUX Alfred."  
(Après lecture persiste et signe).

LECROART Henri, employé, né à DOTTIGNIES le 13/8/1920, domicilié, rue des Déportés n° 64/A, déclare en français le 29/1/1949 à 10 h.30' :-

"Je faisais partie du petit groupe que STEUX Alfred avait formé à DOTTIGNIES fin 1940, début 1941.  
Nous étions quatre, formant le comité local du RNJ. STEUX Alfred s'occupait de l'impression des tracts et le journal clandestin "Vers la Victoire". VANSCHOORISSE Roger, DETREMERIE Lucien et moi, étaients chargés de la distribution et la diffusion des tracts et le journal. Le matériel d'imprimerie se trouvait caché au domicile de STEUX Alfred à DOTTIGNIES. Ce dernier était le seul à entrer en contact avec les responsables du groupement RNJ de Bruxelles. L'abbé BOURGUIGNON est venu une seule fois à Dottignies pour avoir un entrevue avec STEUX Alfred.  
A partir de la date de son arrestation, je n'ai plus rien entendu parler de STEUX Alfred.  
A la suite des recherches des allemands pour arrêter les membres de notre groupement, j'ai dû prendre le maquis, car je n'étais non seulement recherché comme tel mais aussi pour le travail obligatoire en Allemagne. Après la libération, j'apparis la mort de mon chef STEUX Alfred."  
(Après lecture persiste et signe).

SPILEERS Lucien, ingénieur, né à RENAIX le 13/9/1905, domicilié à DOTTIGNIES, rue Couturelle n° 16, déclare en français le 29 dito à 9 h.15' :-

"J'étais commandant de Refuge de la Zone I de l'AS et de ce fait j'ai bien connu STEUX Alfred qui travaillait dans mon usine avant la guerre et au début de l'occupation jusqu'au jour où il a dû quitter la commune, étant recherché par l'occupant.  
Son activité dans la résistance débuta dans mon usine, par des réunions des jeunes travailleurs sous les ordres de STEUX Alfred. Il s'occupait très vite de l'impression de tracts anti-allemands et du journal "Vers la Victoire". C'est à la suite de cette activité qu'il a dû quitter la commune. En plus STEUX Alfred était le chef de section des RNJ de Dottignies et il dépendait directement de Bruxelles. C'est là d'ailleurs qu'il fût arrêté, lors d'une réunion chez l'Abbé BOURGUIGNON.  
Depuis son départ de Dottignies soit le 31/12/42, je n'ai plus revu STEUX Alfred.  
Pendant son activité à Dottignies, il s'occupait également de la recherche d'armes, de fonds et le vol de timbres de ravitaillement pour pourvoir les membres du RNJ et de l'AS vivant dans la clandestinité."  
(Après lecture persiste et signe).

DASSONVILLE Henri, mécanicien, né à DOTTIGNIES le 25/7/04 y domicilié, rue Deplasse n° 22, déclare en français le 29 dito à 12 h.15' :-

"STEUX Alfred est le premier des résistants de Dottignies qui a commencé son activité contre l'occupant, immédiatement après la capitulation de la Belgique. Il s'occupait de l'impression des tracts et du journal "Vers la Victoire".

"impression des tracts anti-allemands et du journal "Vers la Victoire". C'est encore lui qui commença les inscriptions à la chaux sur les pavés et murs, exhortant les habitants et travailleurs à ne pas travailler pour l'occupant et de le chasser.

Il faisait partie du RNJ en tant que responsable pour la Section de la commune, mais il dépendait du groupe de Bruxelles. Vers la mi 1942, STEUX Alfred est entré dans le Comité des F.I. en tant que responsable du RNJ; je faisais partie de ce Comité. Etant traqué par la suite, il a dû quitter la commune et vivre dans la clandestinité, tout en restant en contact avec notre Comité.

C'est à Bruxelles qu'il fut arrêté le 29/8/43. A partir de cette date j'ai perdu tout contact avec STEUX Alfred."  
(Après lecture persiste et signe).

HUBAUT Emile, contremaitre, né à DOTTIGNIES le 25/7/1896, y domicilié, rue des Déportés n° 12, déclare en français le 29 dito à 9 h.45':-

"J'ai connu STEUX Alfred depuis toujours. Dès le début de l'occupation, nous nous occupions de la formation d'un groupe de résistants. Je suis venu en contact avec STEUX Alfred lors de la formation du Comité du F.I., fin 1941 ou début 1942. C'est lui qui s'occupait du RNJ et l'impression de tracts et le journal "Vers la Victoire". C'est à la suite d'une réunion au siège du R.N.J. à Bruxelles, qu'il fut arrêté. Depuis j'ai perdu tout contact avec lui."

(Après lecture persiste et signe).

RENSEIGNEMENTS: Les personnes suivantes restent à entendre:

- 1°) VALCKE André, domicilié à ESTAIMPUIS (brigade de gendarmerie de LEERS-NORD).
- 2°) VANDENBERGHE Maurice, Place de la Gare à MOUSCRON (brigade de gendarmerie de ce nom).
- 3°) GOOSSENS Roger, domicilié à MOEN, rue St-Denijs (brigade de gendarmerie ST-DENIJS).
- 4°) DENHAERINCK Marcel, domicilié à VILLE-sur-HAINE, rue de Mons n° 44 (brigade de gendarmerie d'Havré).
- 5°) EVRARD Hypoliet, docteur, domicilié à DILBEEK, rue du Château n° 45 (brigade de gendarmerie de ce nom).
- 6°) DETREMMERIE Lucien, rue Diederich 30 à SAINT-GILLES, RAEPSAET Albert, rue Féron n° 1 à SAINT-GILLES et BASSON Jules, Avenue de la Reine 194 à BRUXELLES (brigade de gendarmerie de Bruxelles).

Nous transmettons le présent P.V. avec les annexes au Commandant de la brigade de gendarmerie de ~~STAIMPUIS~~ LEERS-NORD pour continuation d'enquête.

Des renseignements obtenus de personnes dignes de foi, il résulte que STEUX Alfred n'a jamais travaillé volontairement pour l'occupant.

L'intéressé avait une conduite exemplaire à tout points de vue; son activité fut grande contre l'occupant, c'est pour quoi il figurait avec la mention N.N. (nacht und nebel) parmi les documents allemands (voir documents annexe, *Annex 5/1*). Nous émettons un avis favorable pour sa reconnaissance en tant que prisonnier politique.

Ci-joint, copies de plusieurs documents concernant le dossier allemand, au sujet de l'arrestation et l'exécution de STEUX Alfred, (voir annexes *5/2* à *5/11*).

Dont Acte.

*Yoyoy*  
*Hubaut*

PROVINCIE BRABANT

Gemeente Kessel-Loo

POLITIE

Nr 90

bijlagen :

Proces-verbaal van vervulde plicht als gevolg aan het kantschrift nr. 285/2/J in datum van lees aan het kantschrift nr. 9367/G 13 in datum van 13.1.1949 uitgaande van de Heer Staatscommissaris bij het Ministerie van Wederopbouw te Leuven.

5678 4a  
Verzonden aan de Heer Staatscommissaris bij het Ministerie van Wederopbouw te Leuven.

Kessel-Loo, de 27 Januari 1949.  
wn.

De commissaris van politie, 4/14

PRO-JUSTITIA

Ten jare negentienhonderd negen en veertig  
de zeven en twintigsten der maand Januari, te 10u30

Wij, Beckendahl, H. wn. , commissaris van politie der gemeente Kessel-Loo, als gevolg aan het kantschrift in rand nader omschreven, aanhoren ter zijner verblijfplaats :

====Bourguignon, Dieudonné, Henri, gestedelijke, geboren te

Theux, op 31.5.1913, wonende te Stembert, Grand'By,

44, verblijvende te Kessel-Loo, Tiensevest, 37, die

verklaart in het Frans :-----

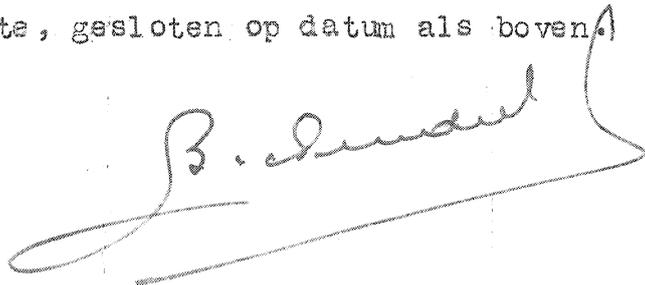
Stoux Alfred était une très bonne connaissance depuis fin 1941 ou début 1942. Je me suis mis en contact avec lui par suite du groupement de résistance du Rassemblement National de la Jeunesse, dont j'étais président. Stoux a été arrêté en ma compagnie par la gestapo le 31.7.1943 alors qu'il était membre du comité central-directeur du Rassemblement précité, et ce pour activité dans la résistance. Il était fondateur d'une section de l'Armée Secrète dans son village natal (Dottignies), il fut également fondateur de la section locale du R.N.J. (Rassemblement National de la jeunesse) à Dottignies. Ensuite il fut employé à la direction centrale de la Fédération Liégeoise du R.N.J. d'où il a été appelé à la direction centrale du R.N.J.

Nous avons été arrêtés par la gestapo à Bruxelles en ma résidence de cette époque. Steux a été condamné à mort par le Volksgerichtshof de Donauworth (Bavière) le 19.8.1944 et exécuté à la prison de Munchen, Stadelinstrasse, 12 le 27.10.1944. Un document relatif à ces faits est déposé au bureau du Ministère de la Reconstruction émarginé comme suit : (Tribunal du Peuple, Bureau du 2e Sénat, affaire n° 2 L 38/44 I J 1015/44 g) . Lors de notre arrestation nous avons été détenus à la prison de St-Gilles ensuite nous avons été transporté au camp de concentration d'Fsterwegen et Burgermoor. Ensuite Steux a été transféré en mai 1944 à la prison de Kaisheim (Donauworth) alors que je fus transféré à Grosstrehlitz - Haute Silésie). J'arrivai à la prison de Kaisheim le 3.9.1944 et y appris la condamnation le 19.8.1944 de tous mes compagnons dirigeants du Rassemblement précité, ce par le directeur de la prison qui me remis mes papiers me convoquant pour le tribunal qui avait déjà eu lieu et auquel je n'avais pas pu assister par suite de mon retard dans le transfert. Un de ceux qui ont connu très bien Steux, et qui est encore vivant est le nommé Rapsart de Dottignies.

Na voorlezing volhardt en heeft genaamtakend.

Maken huidig P.V. met bundel over aan de Rijkswacht van Dottignies voor verder onderzoek.

Waarvan akte, gesloten op datum als boven.



inwijzer N<sup>o</sup> 510  
P. V. N<sup>o</sup> 140

Overgemaakt aan de Heer Staatscommissaris  
Geldenaaksevest, 8, te Leuven

TIENEN, op 19 Januari 1949 4/12

De Politiecommissaris,  
*[Handwritten signature]*

Datum der feiten :

# PRO JUSTITIA

Proces-Verbaal

en laste van

Ten jare negentienhonderd negen en veertig, op achttiende  
der maand Januari, rond 15,00 uur  
voor ons - wij Leopold Serré,

beticht van

~~Adjunkt- Politiecommissaris der stad TIENEN, behoorlijk afgevaardigd door de  
Heer Politiecommissaris,~~

verschijnt onze Bijzonderagent dd. DERESE Michel, die verklaart :

--" Ingevolge Uw opdracht verhoorde ik gister 17de dezer om 13,00 uur :

HENDRICKX Louise, Wwe STEUX Alfred, Alfons,  
eigen huishoudster,  
geboren te Tienen op 21-6-1921,  
er wonende Reizigersstraat, nr. 83,

die mij verklaarde :

--" Wijlen mijn echtgenoot STEUX Alfred, Alfons, maakte tijdens de bezetting deel uit van het " GEHEIM LEGER " afdeling Dottignies. Wij waren aldaar woonachtig bij zijn ouders.

Als verzetslid werd hij opgezocht door de Duitsers. Hierop dook hij onder en hield zich met nog andere makkers op in de omtrek van Luik. Om alle moeilijkheden met de bezettende macht te voorkomen kwam ik naar Tienen wonen. Zekere dag kreeg ik bericht dat mijn man zaliger op 31 Juli 1943, was aangehouden geworden te Brussel door de gestapo. Benevens hem werden eveneens gearresteerd BOURGUIGNON Dieudonné, priester, wonend te Leuven, Blijde Inkomststraat, nummer ongekend en RAPSART Albert van Dottignies. In welke omstandigheden die aanhouding is gebeurd heb ik nooit met juistheid geweten, Mijn man heeft nooit in Tienen gewoond. Na de bevrijding werd mij door de Repatriëringscommissie bericht gezonden dat mijn echtgenoot onthoofd werd te Munchen op 27-10- 1944. Meer kan ik hierover niet verklaren."

Na voorlezing, volhardt en tekent met ons.

Waarvan Akt.

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

Plicht voorgeschreven

door kantschrift n<sup>o</sup> 9367/CI3

van de Heer Staatscommissaris  
Geldenaaksevest, 8,

te Leuven

in dato 13-I-1949

Blijft te verhooren :

erkenning als politieke gevangene geven.

Waarvan Akt.

*Deeny*

Wij maken kwestig bundel rechtstreeks over aan de Heer  
Politiecommissaris te Leuven voor verhoor van BOURGUIGNON  
Dieudonné; wonende te Leuven, Blijde-Inkomststraat, nummer  
ongekend.

Waarvan Akt.

*Deeny*

LUCIEN SPILEERS  
INGÉNIEUR

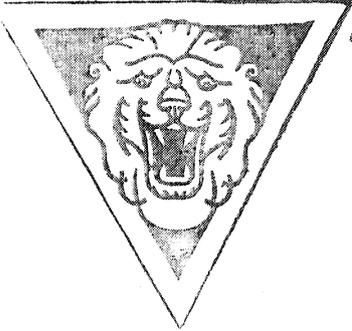
COMPTE-CHEQUES POSTAUX 3899.85

DOTTIGNIES, le

O. N. A. E. 1946
Date: 12-1-1946
N° d'ordre: 616
Date: 1946

Attestations.

ARMÉE SECRÈTE  
ZONE I  
A. 20



Je soussigné, Commandant du Refuge I/A,  
certifie que le nommé Steux Alfred, domicilié à  
Dottignies et membre de l'Armée Secrète a été  
arrêté le 31 juillet 1943 pour impression de journaux  
clandestins et organisation de groupements de résistance.  
Il a été condamné à mort et exécuté à Munich le 27  
octobre 1944.

Dottignies, le 5 janvier 1946

*L. Spileers*  
L. Spileers Lt.  
Com. du Refuge I/A.20

ATTESTATION.

44236

5/2

Je soussigné, Abbé Dieudonné Bourguignon  
Frère Auxiliaire des Missions  
Membre du Comité National Directeur du Front de l'Indépendance  
Fondateur et Président du Rassemblement National de la Jeunesse  
Arrêté le 31 juillet 1943  
Libéré au camp de Dachau le 29 avril 1945

certifie que Alfred STEUX  
domicilié à DOTTIGNIES, rue A. Pouillet, 2

a été arrêté en ma compagnie le 31 juillet 1943 à Bruxelles par la Gestapo, en sa qualité de Membre du Comité National du Rassemblement National de la Jeunesse.

Incarcé à la prison de St Gillies, il a été déporté au camp de concentration d'Esterwegen le 13 novembre 1943; ensuite en mai 1944 transféré à la prison de Kaisheim.

Alfred STEUX a été condamné à mort par le tribunal du peuple le 19 août 1944 à Donauebrunnau (Bavière et Danube) et exécuté à la prison de Munich le 27 octobre 1944.

FAIT à Louvain le 22 novembre 1945.

*Dieudonné Bourguignon*

ABBÉ DD. BOURGUIGNON  
AUXILIAIRE DES MISSIONS

SOCIÉTÉ DES AUXILIAIRES DES MISSIONS  
28, Rue des Joyeuses-Épouses  
LOUVAIN-BELGIQUE



VU POUR LÉGALISATION DE LA  
SIGNATURE DE *Dieudonné Bourguignon*

Sambert, le 26.11.45

LE BOURGUIGNON

*J. D...*